



# Questions d'actualité

## DU PORTE-PAROLAT

du lundi 7 septembre 2015 - de la part de Stéphane Le Foll

### ELYSSE – LUTTE CONTRE DAECH

Le Président de la République s'est entretenu au téléphone avec le Premier ministre britannique David Cameron. Ils ont évoqué la Syrie et le renforcement de l'action de la France et du Royaume-Uni pour se coordonner dans leur lutte contre Daech et travailler en parallèle à une transition politique ordonnée. Les deux dirigeants ont également échangé leurs vues sur la réponse européenne face à l'afflux de réfugiés. Le Président a marqué l'engagement de la France d'accueillir 24 000 réfugiés supplémentaires au cours des 2 prochaines années, et insisté sur la nécessité de doter l'Europe d'un mécanisme permanent et obligatoire pour assurer une répartition équitable entre les Etats membres. David Cameron a confirmé son intention d'accueillir 20 000 réfugiés d'ici 2020.

### AGRICULTURE – SECHERESSE – RECONNAISSANCE CALAMITE AGRICOLE

Stéphane Le Foll a annoncé lundi 7 septembre que les demandes de reconnaissance en calamité agricole des départements les plus touchés par la sécheresse de cet été seront examinées dès le mois d'octobre. Les agriculteurs ont connu cette année un début d'été très chaud et très sec, avec deux vagues de chaleur successives en juillet qui ont fortement affecté le rendement des cultures fourragères. Malgré le retour de la pluie en août sur une grande partie du territoire, la sécheresse est restée marquée dans plusieurs départements, en particulier dans l'Est du pays. Face à cette situation qui pénalise fortement les éleveurs concernés, dans un contexte difficile où le gouvernement est pleinement mobilisé, Stéphane Le Foll a demandé que le prochain comité national de la gestion des risques en agriculture (CNGRA) du 15 octobre puisse examiner les demandes de reconnaissance du caractère de calamité agricole des départements présentant les situations les plus critiques et qui sont en mesure de justifier dès à présent de pertes supérieures à 30 %. Les arrêtés permettant le versement des premiers acomptes aux agriculteurs touchés par la sécheresse seront ensuite pris sur la base de l'avis du CNGRA. Les agriculteurs disposeront alors de 30 jours pour demander une indemnisation au Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA), qui couvre les dommages non assurables. Le montant définitif des pertes pour ces départements et les autres demandes de reconnaissance de calamité – pour les départements pour lesquels il existe encore une incertitude sur l'atteinte du taux de perte de 30 % dans l'attente des récoltes d'automne – seront examinées lors du CNGRA de décembre. Les conditions climatiques exceptionnelles de cet été avaient conduit Stéphane Le Foll à confirmer dès le 8 juillet la possibilité de valoriser les jachères sur simple modification de la déclaration.

### MIGRANTS – HAUT COMMISSARIAT AUX REFUGIES

Le Président de la République a reçu lundi 7 septembre le Haut-Commissaire aux réfugiés, M. Antonio Guterres. Il a exprimé le plein soutien de la France au HCR qui est confronté à une situation d'une gravité sans précédent et qui accomplit un travail exceptionnel sur le terrain. Il lui a présenté l'initiative de la France, en accord avec l'Allemagne, pour renforcer la politique d'asile de l'Europe et apporter un soutien aux pays européens les plus exposés. Il a en particulier précisé l'engagement de la France à accueillir 24 000 réfugiés supplémentaires au cours des 2 prochaines années, et la nécessité de doter l'Europe d'un mécanisme permanent et obligatoire pour assurer une répartition équitable entre les Etats membres. Le Président de la République et A. Guterres ont par ailleurs marqué leur volonté de mobiliser la communauté internationale pour renforcer l'aide humanitaire, en particulier dans les pays voisins de la Syrie et en Afrique, y compris au travers d'une conférence internationale sur les réfugiés qui pourrait être organisée à Paris. Le chef de l'Etat s'est félicité de la qualité de la coopération entre la France et le HCR. Il a souligné sa volonté de renforcer au cours des prochaines semaines l'appui de la France à cette organisation.

### DIPLOMATIE ECONOMIQUE – CHINE

Matthias Fekl se rend à Pékin et Canton du 7 au 10 septembre pour promouvoir l'offre touristique de notre pays ainsi que les savoir-faire français dans les domaines agricole et agroalimentaire. Il est accompagné d'une délégation d'entreprises et de représentants des interprofessions viticole, bovine et porcine. M. Fekl travaillera au développement

de nos échanges dans ce domaine avec des représentants des ministères du commerce et de l'agriculture à Pékin ainsi qu'avec les autorités locales de la province du Guangdong. Il rencontrera des investisseurs chinois à Pékin et à Canton ainsi que la communauté française.

### CONFERENCE – PERSECUTIONS AU MOYEN-ORIENT

**Laurent Fabius présidera mardi 8 septembre avec son homologue jordanien une conférence consacrée aux victimes de persécutions ethniques et religieuses au Moyen-Orient. Elle sera ouverte par le président de la République.** Cette conférence ministérielle rassemblera une soixantaine de délégations ainsi que des représentants des Nations unies, de l'Union européenne et d'organisations internationales. Après la réunion du conseil de sécurité des Nations unies du 27 mars, **l'objectif de cette rencontre est d'identifier des mesures concrètes pour répondre à tous les aspects de la situation des victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient** : - répondre aux besoins des populations en danger, préparer et faciliter le retour volontaire et durable des déplacés ; - promouvoir des solutions politiques respectueuses des droits de l'Homme et qui préservent la diversité culturelle et religieuse du Moyen-Orient ; - mettre fin à l'impunité de ceux qui ont commis des crimes contre les populations pour des raisons d'appartenance ethnique ou de conviction religieuse, qui peuvent dans certains cas constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité. **A l'issue de la conférence et comme annoncé à New York le 27 mars, un plan d'action sera adopté.**

### DEGRADATION ŒUVRE ANIS KAPOOR

**Le Président de la République a dénoncé fermement dimanche 6 septembre la dégradation de l'œuvre d'Anish Kapoor, installée dans le jardin du château de Versailles, qui a été couverte d'inscriptions haineuses et antisémites.** La ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, s'est rendue sur place cet après-midi et a affirmé que tout serait fait pour identifier les auteurs de ces actes. **Le Président de la République fait part de toute sa solidarité à Anish Kapoor et réaffirme son attachement indéfectible à la liberté de création qui a sa place dans les lieux les plus prestigieux de notre patrimoine.**

### LOGEMENT – MISSION PREFIGURATION GRAND PARIS AMENAGEMENT

**Thierry Lajoie, président-directeur général de l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), a remis lundi 7 septembre à Sylvia Pinel les conclusions de la mission de préfiguration de Grand Paris Aménagement qui lui avait été confiée en janvier dernier.** Le rapport souligne la légitimité pour l'Etat de s'impliquer aux côtés des collectivités pour favoriser la réalisation d'opérations d'aménagement ambitieuses en Ile-de-France, en complément de l'effort de 30 milliards d'euros consentis par les pouvoirs publics pour la construction du réseau de métro automatique du Nouveau Grand Paris. **Il recommande une approche résolument partenariale avec les collectivités locales via la négociation de Contrats d'intérêt national pour l'aménagement et le logement (CINaL).** Ce nouveau dispositif permettrait de convenir des gouvernances, des procédures, des moyens et des outils mobilisés par l'Etat au service de territoires et de leurs projets. Le CINaL constituerait ainsi l'outil privilégié de mise en œuvre du Plan de mobilisation pour l'aménagement et le logement et une modalité d'application des Contrats de développement territorial (CDT) quand ils existent. Pour mener à bien cette politique, le rapport suggère que l'Etat se dote d'un outil d'aménagement renforcé via un nouvel établissement public Grand Paris Aménagement, issu de la fusion entre l'**Agence foncière et technique de la Région parisienne** (AFTRP) et les Etablissements publics d'aménagement (EPA) Plaine-de-France et ORSA (Orly - Rungis - Seine - Amont). Ce nouvel établissement bénéficierait ainsi de la taille adaptée pour mener à bien, aux côtés des collectivités, des opérations d'aménagement ambitieuses. **Sylvia Pinel a salué le rapport de Thierry Lajoie qui offre un panorama complet des questions qui se posent aux pouvoirs publics afin de mener à bien les opérations d'aménagement ambitieuses dont l'Ile-de-France a besoin pour conforter son attractivité, répondre aux besoins en logement de nos concitoyens et réduire les inégalités territoriales.** Les analyses et propositions de ce rapport doivent permettre à l'Etat de renouveler sa stratégie et sa politique en matière d'aménagement en Ile-de-France, dans un contexte en profonde mutation. **Sylvia Pinel a rappelé que l'Etat entend bien agir avec les collectivités et non à leur place.** Le contrat d'intérêt national apparaît ainsi comme une bonne méthode pour travailler avec les collectivités sur des projets partagés et définir les moyens déployés par l'Etat pour soutenir leur mise en œuvre. **La ministre a également insisté sur le fait qu'il s'agit bien de concevoir des projets globaux d'aménagement, exemplaires d'un point de vue environnemental et social.** Une concertation sera engagée dans les prochains jours avec les élus sur l'évolution des EPA Plaine-de-France et ORSA. Pour Sylvia Pinel, si **la création d'un établissement public d'aménagement plus puissant** s'avère indispensable pour répondre aux enjeux qui sont les nôtres, elle **doit s'accompagner des garanties nécessaires pour que les élus concernés demeurent pleinement partie prenante des projets de leurs territoires.** Le rapport de Thierry Lajoie propose à cette fin une série d'outils qui pourront être déployés pour assurer ce partenariat. Les suites données à ce rapport seront annoncées lors du prochain Comité interministériel sur le Grand Paris.

## DEVELOPPEMENT – CONVERGENCE

**Annick Girardin a ouvert le 7 septembre le Forum "Convergences".** En cette année 2015 où nous allons adopter une nouvelle génération d'objectifs du développement durable à l'horizon 2030, Mme Girardin rappellera la nécessité de mener de front les combats contre le dérèglement climatique et contre la pauvreté. Elle participera également à un panel consacré aux enjeux de l'Afrique du XXIème siècle, dans lequel elle s'exprimera sur le rôle de l'innovation pour une croissance économique qui ne laisse personne sur le bord de la route et préserve le futur du continent. **"Convergences" est la première plateforme de réflexion en Europe destinée à établir de nouvelles convergences entre acteurs publics et privés, chercheurs, représentants des ONG et des médias pour le développement durable et la lutte contre l'exclusion dans les pays du Nord et du Sud.**

## SENEGAL/BURKINA FASO

**Nous confirmons la disparition d'une ressortissante française dans l'accident, le 5 septembre, d'un avion médicalisé la transportant de Ouagadougou à Dakar.** Six autres personnes sont portées disparues, dont l'équipage et des membres de SOS médecins. Les équipes du ministère des affaires étrangères et du développement international, à Paris comme à Dakar et à Ouagadougou, se sont immédiatement mises en contact avec la famille de notre compatriote et avec les autorités locales. Les recherches se poursuivent en mer afin de localiser l'appareil et d'identifier les causes de cet accident.

**Pour toute question, tout besoin ou suggestion : [contact@porte-parole.gouv.fr](mailto:contact@porte-parole.gouv.fr) ; 01 49 55 81 16 / 58 84**

*Questions d'actualité, c'est : du lundi au vendredi, un maximum d'informations sur l'ensemble de l'action gouvernementale. En complément de l'Essentiel.*